



Programme d'incitatifs pour les succursales

Faites équipe pour gagner !

Merci à toutes les succursales à travers le Canada qui ont participé l'année dernière
Nous continuons avec la même formule gagnante en 2026.

Tout au long de l'année, les succursales peuvent accumuler des droits de participation pour les tirages trimestriels de quatre façons :

- **Nouvelle activité trimestrielle interactive !**

10 participations pour chaque succursale ayant des employés qui participent à une activité trimestrielle. Il y aura un nouveau prix pour chaque activité.

- **Croissance des ventes**

Chaque succursale pourrait obtenir des droits de participation pour la croissance des ventes par trimestre, selon les critères suivants :

- Augmentation de 5 à 10 % : **3 participations**
- Augmentation de 11 à 15 % : **5 participations**
- Augmentation de 16 % ou plus : **10 participations**

Les succursales doivent avoir été en activité pendant toute l'année 2025 et avoir un historique de ventes pour toute cette période. L'augmentation est calculée selon les ventes totales, conformément aux rapports Service Signature et en considérant séparément les ventes commerciales et industrielles.

- **Conversions de produit**

10 participations pour chaque conversion de ligne de produits effectuée.

- **Modules Au Courant^{MC} complétés**

1 participation pour chaque ensemble de 5 modules additionnels complétés collectivement par les employés de la succursale.

- **Nous offrons encore le lunch !**

En plus d'un délicieux goûter, les succursales gagnantes peuvent choisir l'un de ces trois superbes prix :

- Un barbecue Weber au propane
- Un mini-réfrigérateur
- Une table de jeu baby-foot

24 lunches et prix à gagner en 2026 !
Un tirage au sort par trimestre et par région de vente sera organisé pour déterminer les succursales gagnantes.

Rendez-vous sur :

<https://tnb.ca.abb.com/fr/ss>

pour consulter les règlements complets du programme d'incitatifs pour les succursales et pour vous tenir au courant des dernières nouvelles.



Voir le contenu
en ligne.

